

Chambres

L'ECCHO DE LA TOUR

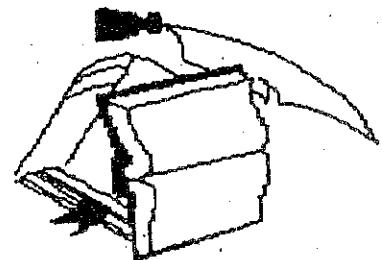
Bulletin municipal d'informations

N° 31 - Décembre 1998



SOMMAIRE

	page
Mot du Maire	2
Ecole	3
Services-Agenda	4
Informations Municipales	5
Dossier Agriculture	10
La vie associative	
Foyer Rural	12
G.V	13
Animaya	13
Club Amitié Loisirs	14
A.F.R	15
A.C.C.A	17
Soldats de France	17
La vie Paroissiale	19
Si Chamblies m'était conte	20
Le Vanteu	22
Nos joies-Nos peines	23
Mots Croisés Chamblous	24



Le mot du Maire

Je pense que l'on peut dire que «d'Echo de la Tour» est un appréciable moyen de communication parce qu'il est sans fioritures, que les réalisés n'y sont ni déformées ni orientées ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres journaux. L'équipe de rédaction ne recherche pas «le sensationnel» et travaille sans esprit polémique.

Les réunions de hameaux sont un autre outil de communication et d'échanges :

Cette année nous avons accueilli de nombreux participants (plus de 110 personnes réparties sur les 3 réunions).

Ce fut l'occasion de rencontrer beaucoup de nouveaux arrivants et de retrouver les fidèles toujours très intéressés par la vie de la commune.

Nous avons abordé les thèmes traditionnels et incontournables que sont la fiscalité communale et communautaire mais aussi la tarification des différents services tels que l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères...

Un bilan sur les travaux réalisés a été dressé et nous avons présenté les projets en cours ou à venir.

André PEYRET a fait un point précis sur le POS en indiquant les différentes phases qui restaient à réaliser. Il a précisé qu'une étude était en cours pour établir la carte d'aptitude des sols, carte indispensable pour la poursuite de l'élaboration du dit - POS.

Nous avons ensuite laissé libre cours au débat traditionnel sous forme de questions réponses.

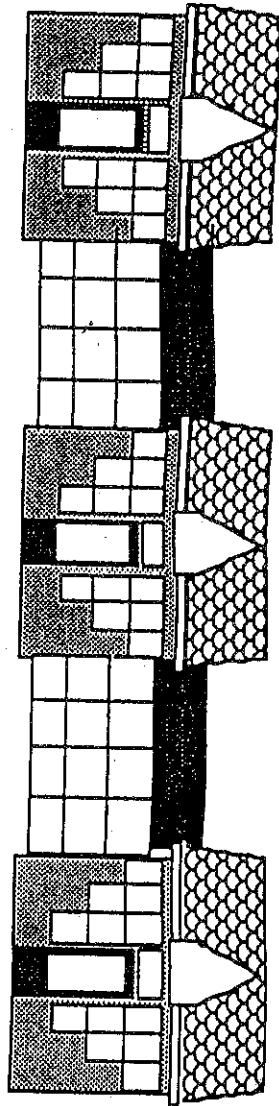
Les échanges ont été fructueux, parfois vifs, mais toujours courtois. Ils dénotent l'intérêt que vous portez à la gestion de Chambles et nous permettent de vous expliquer tel ou tel choix. Dans certains cas c'est aussi pour vous l'occasion de nous rappeler une lampe qui manque, un trou dans la route, un arrêt du bus scolaire mal placé ou tout autre difficulté que vous rencontrez.

Même si l'exercice n'est pas toujours très confortable pour les élus, sachez qu'ils y participent toujours avec beaucoup de plaisir et que ces rencontres sont très riches en enseignement pour eux.

Bonne année et bonne santé à vous tous de la part de l'équipe municipale

Pierre GIRAUD

L'ECOLE



ORGANISATION

Effectif de l'école pour 98/99 : 73 inscrits.+ 2 en janvier

Répartition dans les classes:

Classe 1 :	Evelyne VENDE PS = 13	MS = 7	GS = 7
Classe 2 :	Madeleine BRUN CP = 9	CE1 = 10	CE2 = 6
Classe 3 :	Patrick CELETTE CM1 = 8	CM2 = 13	

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école

TITULAIRES : Mme Chantal DEBBACHE SUPPLEANTES :
Mme Christine JOUSSERAND Mme Mireille CORNILLON
Mr Nicolas MEUNIER Mme Rolande CHOPIN
Mme Maryse JOUSSERAND

Conseil municipal d'enfants :

Maire : Claudine JOUSSERAND
Adjoints : Pierre CLAVIER
David JOUSSERAND
Jean NEDELEC
Marion FORAISON
François CELETTE

Cette année encore l'exposition-vente de livres pour enfants a eu beaucoup de succès.
Grâce à ces achats l'école bénéficie d'un avoir de 1700 F pour renouveler les livres de la bibliothèque.

OUVERTURE du secrétariat de la Mairie:

Lundi	14 à 17 heures	Jeudi	8h45 à 12 heures
Mardi	14 à 18 heures	Vendredi	8h45 à 12h30 heures
Samedi	10h30 à 12 heures		

TRANSPORT DU JEUDI

(en direction de Firminy)

Janvier	14-28
Février	11-25
Mars	11-25
Avril	8-22
Mai	6-20
Juin	3-17
Juillet	1

FEVRIER
 5 Don du sang
 13 Coinche A.C.C.A.
 27 Fouga A.F.R.

MARS
 Début Mars Foyer Rural (week-end)
 6 Salon de l'automobile (Genève)
 25 Soirée repas AMIMAYA
 28 Choucroute Club Amitié Loisirs
 AG UNCAFN

DECHETTERIE DE ST-JUST-ST-RAMBERT

Tél : 77.36.61.45

Horaires d'ouverture :

Période du	1/4 au 31/10	du 1/11 au 31/3
Lundi au Vendredi	15h -19h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	15h -19h
		14h- 18h

Dimanche : 9h - 12h (toute l'année)

Fermeture les jours fériés
 La déchetterie accepte : cartons, ferrailles, déchets
 verts, gravats, verre, huiles usagées, batteries et appareils
 ménagers.

Pour avoir accès à la déchetterie, munissez-vous
 d'un justificatif de domicile.

DEPANNAGE-Service des eaux

SAUR-CISE

Z-1 des Granges 42600 MONTBRISON

Tel : 04-77-96-89-00

JUIN
 4-5-6 Voyage judo
 19 Fête JUDO
 13 Journée grillades UNCAFN
 22 A.G. Club Amitié Loisirs
 27 Marche du Foyer Rural

JUILLET

4 Permanence permis de chasse A.C.C.A.
 13 Feu d'artifice et bal à Essalois Foyer Rural

Mercredi et Samedi:

10 H 30 à 12 H

JANVIER 99

22	A.G Foyer Rural
30	Repas de l'AC.C.A
30	Sortie ski Foyer Rural

INFORMATIONS MUNICIPALES

URBANISME

Plan d'Occupation des Sols :

*Rappel des principaux objectifs :

- Continuer à accueillir des constructions nouvelles dans le cadre d'une croissance assez modérée conforme à la tendance récente.
- Protéger les espaces naturels, la qualité des paysages et des monuments, préserver l'équilibre écologique des milieux de qualité.
- Développer le tourisme lié à la qualité du site.
- Permettre le développement de l'agriculture.

*A quel stade en est le P.O.S ?

La phase d'élaboration qui consiste à répertorier les équipements existants, définir les différentes zones ainsi que leur règlement adapté, est pratiquement terminée. Ce travail, long et délicat, piloté par l'Equipment et auquel participent : Le Conseil Municipal, le Bureau d'Etude (agence THIEBAULT), les Services de l'Etat (DASS, DIREN, DDE, DDA ...) et les Chambres consulaires (Chambres d'Agriculture, des Métiers ...), constitue l'évolution essentielle de l'étude.

Dans le cadre de la loi sur l'eau, toutes les communes devront posséder une Carte d'Apitude des Sols d'ici 2002. Le fait de réviser ou de modifier un P.O.S est l'occasion de lancer une autre étude en parallèle : le Schéma d'Assainissement en vue d'établir la Carte d'Apitude des Sols. Cette étude est indépendante de celle du P.O.S et vient d'être confiée au Bureau d'Etude SAUNIER. La Carte d'Apitude des Sois aura pour fonction de déterminer, dans les zones non assainies par un réseau collectif, les terrains aptes et non aptes à recevoir l'assainissement individuel. A ce sujet, toutes les habitations possédant un assainissement individuel vont faire l'objet d'une enquête concernant le type et la qualité de fonctionnement de l'assainissement. Un questionnaire sera donc envoyé à chaque foyer concerné. Ceci, étant une simple formalité, permettra d'apprécier la qualité globale de l'assainissement, hameau par hameau, et éventuellement de donner priorité aux futurs réseaux collectifs.

La Carte d'Apitude des sols terminée, les résultats seront transcrits sur la carte du P.O.S, les deux études seront ensuite présentées à l'enquête publique où chacun pourra consulter et éventuellement s'exprimer et faire part de ses remarques.

Après examens des requêtes et corrections s'il y a lieu, le P.O.S sera soumis au contrôle de légalité puis applicable. Ces dernières étapes constituent essentiellement un travail administratif durant lesquelles, des durées légales doivent être impérativement respectées.

*Informations sur les permis de construire délivrés durant l'année 1998.

- 10 permis ont été délivrés pour des constructions neuves à usage d'habitation principale.
- 5 Permis pour rénovation ou agrandissement.
- 2 permis pour construction de bâtiments agricoles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX

Travaux bâtiments communaux réalisés en 1998 :

- Remplacement des tuiles dans le bâtiment de l'ancienne école. Réfection complète de la toiture, charpente et remplacement des tuiles, dans le bâtiment annexe du local technique.

Travaux voirie financés par la Communauté de Communes de Forez-Sud :

Réalisés :

Enrobé chemin Notre Dame de Grâces

Reste à réaliser au printemps 1999 (travaux interrompus par le froid précoce).

- Chemin de la Croix de Beney à Biesse
- Chemin près du cimetière (accès à 4 maisons).
- Chemin du hameau de la Garde.

Prévisions travaux 1999

Dernière tranche du chemin de Meyrieux à Biesse.

SERVICE NATIONAL

A compter du 1er janvier 1999, le recensement est obligatoire pour :

- Tous les Français (dès deux sexes) âgés de seize ans.
 - Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans
- Le recensement doit avoir lieu entre la date à laquelle la personne atteint l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

ATTENTION :

En janvier 1999 doivent également se faire recenser les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1981 et 1982.

DON DE SANG

Donnez votre sang est un acte généreux montrant votre solidarité et votre engagement.
Merci de venir le Vendredi 5 février de 17 H à 19 H au Foyer Rural.
Une collation vous sera offerte.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme ces deux dernières années vous avez été invités à participer à la collecte de la banque alimentaire en déposant vos dons à la Mairie ou à l'Ecole pendant la dernière semaine de novembre 1998.

Une maigre collecte cette année, environ 40 kilos de marchandise entre les deux points de collecte, peut-être par manque d'information ? aussi pour l'an prochain retenez la date: dernière semaine de novembre (du 22 au 28 en 1999).

BIBLIOTHÈQUE

Ce service municipal géré par des bénévoles progresse si on en juge par le nombre de livres empruntés: entre octobre 1997 et octobre 1998 le prêt aux adultes a augmenté de 43 % et celui aux enfants de 4 %.

Au début de l'année 1999, les lecteurs trouveront de nouveaux ouvrages dans notre fond propre; en décembre nous utilisons un crédit municipal pour l'achat de livres récents.

Il faut rappeler que l'inscription à la bibliothèque et les prêts de livres sont gratuits. Avec le dépôt de la médiathèque de la Loire et le stock inhérent à la bibliothèque de Chambles, nous disposons de plus de 500 ouvrages :

- romans,
- romans policiers,
- documentations adultes, jeunes, enfants,
- bandes dessinées adultes et enfants,
- albums enfants,
- contes,
- revues.....

Nous sommes à votre disposition à la Mairie (salle du rez de chaussée) les mercredis et samedi de 10 h 30 à 12 h.

CHAMBLOUSERIE

La journée avait bien commencé, ce dimanche 13 septembre, pour la deuxième Chamblouerie.

Malheureusement, le vent et la pluie ont interrompu la fête obligeant les exposants à "plier" rapidement et faisant fuir les visiteurs.

Merci à tous les participants, les associations Chamblouises, les restaurateurs et l'Office du Tourisme Forez-Sud.

INFORMATIONS MUNICIPALES

REENSENEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu à partir du 8 Mars 1999.

Le recensement est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population de la France. Il fournit, en effet, de très nombreuses indications chiffrées démographiques, sociales et économiques, au niveau national mais surtout au niveau local.

Ces indications sont fondamentales et permettent, par exemple, d'analyser l'emploi, d'organiser la vie sociale, de prévoir les équipements. De même, plus de 200 textes législatifs ou réglementaires font référence à la population légale de la Commune, telle qu'elle est établie par le recensement.

Un agent recenseur, dûment accrédité par la Mairie, se rendra chez vous à partir du 8 Mars 1999, pour déposer les imprimés, c'est-à-dire une feuille par logement et un bulletin individuel par personne résidant au foyer, puis viendra les récupérer une fois remplis. Cet agent sera à votre disposition pour vous aider et répondre à toutes vos questions.

Réglementairement, les réponses à ces questionnaires sont OBLIGATOIRES. Mais le recensement respecte une procédure rigoureuse approuvée par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté). Chaque habitant répond aux mêmes questions. Les réponses sont CONFIDENTIELLES et leur traitement se fait de façon anonyme, sans les noms, ni les adresses.

Les informations recueillies servent uniquement à des statistiques et ne peuvent donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

A.M.A.V.I.E. FOREZ

A.M.A.V.I.E. FOREZ est une association "loi 1901" conventionnée par le Ministère de la Justice, qui a un but : **AIDER les VICTIMES d'infraction.**

Chacun d'entre nous a été ou sera confronté à **un problème, une injustice** qu'il ne pourra assumer seul, par manque de moyens ou de connaissance.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec A.M.A.V.I.E. FOREZ

Confidentiellement, objectivement, gratuitement

Ses accueillants vous **écoutent**, vous **informent**, ou vous **orientent** vers des services plus spécialisés.

Sur rendez-vous : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30
et jeudi de 14 h à 16 h 30

A.M.A.V.I.E. FOREZ
73 avenue Mellet Mandard
42170 ST-JUST ST-RAMBERT
tel : 04.77.55.45.12

INFORMATIONS MUNICIPALES

REPAS DES ANCIENS

Le vendredi 13 novembre 1998, plus de 80 convives se sont retrouvés au Foyer Rural pour déguster le repas préparé, cette année, par le restaurant BARBIER.

Les "anciens" ont pu apprécier la qualité des mets dans la joie et la bonne humeur.

Au cours de l'après-midi, Monsieur le Maire a honoré deux couples fêtant leurs cinquante ans de mariage :

Monsieur et madame CHATAIGNIER de Chavanne le Haut.

Monsieur et madame GIRAUDON des Bréats.

Madame CHATAIGNIER nous a autorisé à diffuser son poème qu'elle a lu à cette occasion.

NOCES D'OR

Déjà un demi siècle qu'on a uni nos vies
C'était au mois de juin, juste pour la ST-Jean
On était tout heureux d'aller à la mairie
Sans savoir que ce oui durerait cinquante ans

Eh oui ! cela semble bien long un demi siècle
Ce temps qui très roublard si long dans le malheur
Si rapide pourtant dans les joies qui on délecte
Qui chipé froidement nos instants de bonheur

Vivre en couple n'est pas toujours rose chaque jour
On a parfois ses humeurs et puis son caractère
Certes il faut de l'amour et plus encore d'humour
Souquer par dessus bord les erreurs routinières

Ainsi à la maison je dois m'accommoder
De la souris de mon mari bien dans la place
Qui l'accapare chaque jour pour musarder
Sur l'écran de son ordinateur vorace

Etant fidèle radioamateur mon conjoint
Emet sur les ondes en direct ou portable
T'ands qui'avec entrain je scrabble dans mon coin
L'œil fixé sur mon jeu, les deux pieds sous la table

Si l'instinct de la vie est si profond en nous
Sur la scène du monde, avant de disparaître
Je remercie le ciel qui se montra si doux
Qui nous fût indulgent comme l'est un bon maître

Finalement surpris, heureux de notre sort
Avec un cœur léger on fête nos noces d'or

Suzanne Chataignier

DOSSIER

L'AGRICULTURE SUR NOTRE COMMUNE

LA PRODUCTION LAITIERE (SUITE)

A CHAMBLE, 7 exploitations produisent une quantité globale de 1 200 000 litres de lait, collectés et transformés par la Coopérative ORLAC* qui le commercialise sous les marques Candia, Yoplait, Fromage Richemont.

La quantité de lait produite est réglementée par un système appelé quota laitier, mis en place en 1984 à l'échelon national. Cette réglementation a fait l'objet de grandes contestations car elle nous privait de la "liberté de production", mais, en même temps, elle maintenait un prix de lait correct.

Les quotas laitiers ont permis un équilibre entre la demande de lait que sont les marchés et l'offre de lait qu'est la production, si bien que nos revenus laitiers se sont maintenus. Et surtout nos exploitations Chamblouées n'ont pas disparu, comme cela aurait pu se produire dans un système libéral où seules les grandes régions laitières auraient produit la totalité de la production française.

EFFECTIF ET RACES

LA MONTBELIARDE : Belle vache à la robe marron et blanche, elle est native du Jura et du Doubs. C'est une bonne laitière qui est appréciée aussi pour sa valeur bouchère en réforme* et le croisement charolais de ses veaux.

A Vassalieu, au GAEC BARBIER (Bruno et Denis) 27 vaches produisent 180 000 litres de lait avec engrangement de quelques veaux gras.

Chez Marc et Jeannine FULLY, 48 laitières produisent 190 000 litres de lait avec un bon taux de croisement charolais. Les veaux blonds sont vendus à environ 5 semaines aux négociants.

A Meyrieux, au GAEC des Mouettes (GRANJON Josette, Mireille, Michel et Antoine), 40 vaches des deux races montbéliardes et Holstein produisent 210 000 litres de lait.

La PRIM'HOLSTEIN : Robe noire et blanche, elle est originaire d'une petite région allemande, d'où elle est exportée et développée vers l'Amérique et réimportée en Europe (Chambles). Elle a succédé, par le biais de la génétique, à la FFPN*. Elle est préférée pour sa forte qualité de lait et sa facilité de traite.

A Cessieux, Chez Annie et Paul CROS, 22 laitières produisent 120 000 litres de lait, vendus à la coopérative, plus 30 000 litres transformés et commercialisés en vente directe de lait cru et de yaourts.

A Meyrieux, chez André PEYRET, 26 laitières produisent 182 000 litres de lait.

Au GAEC des CHOMETTES, (JOUSSERAND Nicole, Christine, Pierre et Pascal) 25 laitières produisent 175 000 litres de lait avec engrangement de quelques veaux.

LA BRUNE DES ALPES : Robe grise. Le berceau de la race est en Suisse, mais nous en trouvons beaucoup dans l'Aveyron et la Côte d'or.

A Cessieux, chez André SIMAND, 30 vaches laitières produisent 155 000 litres de lait, la Brune des Alpes est appréciée pour son lait riche en protéines et pour ses valeurs fromagères.

La conduite alimentaire des troupeaux laitiers est commune d'une exploitation à une autre. En plus de la quantité de lait livré à la laiterie, tous les veaux boivent du lait. Les mâles de race pure sont vendus à 8 jours ou engrangés. Les femelles qui servent au renouvellement boivent environ 280 litres le premier mois en deux repas par jour, puis 150 litres de lait le deuxième mois en un repas par jour, puis elles sont sevrées et nourries au foin* et céréales de l'exploitation.

Le lait produit à Chambles provient totalement de nos cultures. L'herbe pâturee 6 mois de l'année ou stockée sous forme d'ensilage au printemps (conservation sous vide, comme la choucroute !) sert pour les rations d'hiver, elle apporte les protéines, ainsi que le foin indispensable pour la rumination des animaux.

Le maïs est récolté au début de l'automne, mis en silos et conservé comme l'herbe, il apporte de l'énergie.

Ces aliments, dits grossiers, constituent la ration de base complétée par des céréales produites sur nos exploitations, ainsi que des tourteaux.

La traite est effectuée deux fois par jour et toute l'année, ce qui rend l'activité contraignante et astreignante. L'éleveur se doit d'être spécialisé dans un travail qui demande une présence constante, tant pour la traite, la surveillance que l'alimentation.

Une grande rigueur s'impose quotidiennement pour obtenir un lait de qualité, la propreté des vaches est obligatoire ainsi que celle du matériel de traite.

La rémunération du lait dépend de différents critères: Un prix de base mensuel défini régionalement par l'Interprofession laitière*, des incidences financières liées à la qualité et à la richesse et une prime qualité globale qui s'ajoute au prix de base. En définitive, aucun d'entre nous n'a le même prix au litre, par rapport à un prix moyen de 1.95 Frs, le plus bas pouvant descendre en dessous de 1.50 Frs, le plus haut pouvant atteindre 2.30 Frs.

* ORLAC : Organisation Régionale Laitière Agricole Coopérative. Cette organisation a été créée et gérée par des agriculteurs, avec un Président et des Administrateurs.

* REFORME : Bête en fin de carrière que l'on vend pour la boucherie.

* VEAU GRAS : Veau élevé au lait de vache pendant environ 4 mois qui donne une viande tendre.

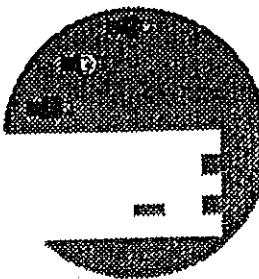
* F F P N : Française Frisonne Pie Noire. Race d'avant, de taille moyenne. Elle était appelée aussi la Hollandaise.

* FOIN : Herbe coupée et séchée par le soleil au mois de Juin et de Juillet.

* INTERPROFESSION LAITIERE : Instance décisionnelle regroupant trois collèges: les producteurs, les transformateurs coopératifs et les industriels transformateurs.

LA VIE ASSOCIATIVE

Les articles qui paraissent dans cette rubrique sont rédigés par les associations sous la responsabilité de leur président.



FOYER RURAL DE CHAMBLES

Quel succès

Cette année encore la salle était comble pour notre soirée cabaret.

C'est avec joie que le 21 novembre nous avons eu la visite du Père Craquelin qui en quelques mots (et même quelques jeux de mots) a su nous divertir et dépeindre notre commune avec humour. Auparavant, toute la salle avait été enthousiasmée par le tour de chant de son ami Gérard Truchet, qui s'est produit avec aisance sur une scène improvisée au décor digne d'un véritable cabaret!...!

La vie de l'association

L'équipe du Foyer Rural s'efforce tout au long de l'année de proposer une animation dans la commune:

- Prise en charge d'organisation de grands rassemblements annuels qui dépassent le cadre de notre village tels la randonnée pédestre, le bal du 14 juillet, la montée hivernale Saint-Rambert-Chambles...
- Activités plus locales dans le but de rassembler, et ceci avec le souci d'une ambiance de détente et de loisir.

Soirées festives, ronde du 1er mai, soirées jeux, sorties week-end etc...

La salle du Foyer Rural permet, très régulièrement maintenant, le déroulement des différentes activités physique, culturelles et de loisirs des associations de la commune.

Elle est un lieu de rencontre, et c'est tant mieux, au service des Chamblois. Nous comptons sur chacun pour qu'elle conserve son bon fonctionnement en veillant tout spécialement au bon état des locaux et à la propreté de son environnement.

Cartes d'adhérents : à prendre ou à renouveler

Depuis quelques années la mise en place de cartes d'adhérent (familiale ou individuelle) nous a paru intéressante pour fidéliser les sympathisants à nos activités (tarifs préférentiels), et également pour susciter un intérêt et une prise de conscience nécessaire des habitants dans leur participation à la vie de notre commune. L'animation est l'affaire de tous.

Pour être efficace et active notre équipe à toujours besoin de s'élargir et d'accueillir de nouveaux membres.

Les propositions d'animations et la mise en place des activités ne peuvent se limiter à la seule participation des membres du bureau et nous avons grand besoin du concours de tous.

C'est bien souvent une affaire de famille (!) et nous pouvons tout particulièrement remercier les conjoints et enfants des membres du bureau, les parents et amis qui prennent régulièrement main forte au bon déroulement des manifestations, dans une bonne humeur que nous souhaitons communicative.

Assemblée générale

Nous comptons sur votre présence active à l'Assemblée Générale le 22 janvier 1999 pour faire le bilan de notre année et mettre en commun les perspectives d'avenir.

En souhaitant que le Foyer Rural puisse continuer à être tant par sa structure que par ses activités au service du plus grand nombre.

Meilleurs Voeux à tous pour 1999.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis le mois de septembre, la saison de gymnastique volontaire a recommencé. Il n'y a rien de tel qu'un peu de sport pour conserver sa forme et retrouver son dynamisme et sa vitalité dans une ambiance conviviale.

Actuellement nous sommes un peu plus de quarante à nous réunir une, deux, voire trois fois par semaine au Foyer Rural.

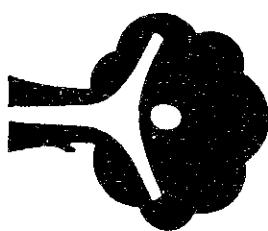
Trois cours sont donc proposés.

- Le lundi de 18 h 15 à 19 h 15
- Le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30
- Le vendredi de 9 h à 10 h

Les inscriptions continuent. Vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment. Pour plus de renseignements, téléphonez au 04/77/52/43/62 ou au 04/77/52/39/08.

Le dimanche 8 novembre, par une belle journée automnale, plus d'une soixantaine de personnes sont venues participer à la marche au profit de la Ligue contre le cancer. La somme recueillie a été intégralement reversée.

Meilleurs Voeux à tous pour 1999.



AMIMAYA

Point sur la correspondance école à école

Les échanges ont lieu à un rythme annuel. Ils sont importants en volume et en qualité et sont collectifs. Se pose quand même au niveau de Chambles un gros problème de traduction. Il serait souhaitable d'avoir des échanges plus fréquents et pourquoi pas par internet sachant qu'ERM à Nebaj est équipé de cet outil de communication.

Situation politique à Nebaj

Les relations entre la ville de Nebaj et l'état semblent bonnes dans l'ensemble. Le maire ixil est très près des préoccupations de ses administrés. Il n'y a pas non plus de problèmes avec l'armée. Par contre, on peut constater une très forte augmentation du banditisme.

Participation à la Chamblouserie

Animaya, comme l'année dernière a tenu son stand lors de la 2ème Chamblouserie. C'est pour nous une occasion de nous faire connaître et de vendre un peu d'artisanat. Les adolescents de notre association étaient comme d'habitude très présents. Il est regrettable que le mauvais temps (froid et pluie) ait gâché cette manifestation. Le bénéfice de cette journée s'élève à 1480 francs.

Fête d'Animaya

Cette fête, qui s'est produite en février, a rapporté 1700 francs de bénéfice net à Animaya. De plus, cette occasion a permis de vendre pour 800 francs d'artisanat. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine. Date à retenir : 6 mars 99.

Bourses d'études

Celles-ci ont été lancées au cours de l'année. Les finances d'Animaya permettent à l'heure actuelle de les recordurer pour 10 enfants pendant 4 ans. Nous espérons pouvoir continuer et intensifier cette forme de partenariat éducatif.

Groupe de tissage des veuves

Animaya continue à soutenir ce groupe en assurant la vente en France d'une partie de leur production. Toutes les idées pour intensifier cette vente seraient les bienvenues.

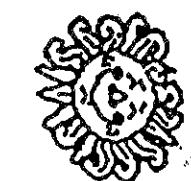
En conclusion :

Contre vents et marées notre association fonctionne dans le respect de ses objectifs. On peut aussi constater qu'Animaya suscite toujours un réel intérêt auprès des adosserits. Le conseil d'administration de l'association compte en effet pas moins de 16 jeunes de 14 à 18 ans très assidus.

Exposition de tissages MAYAS à LYON

L'exposition " Au fil du temps Maya" est ouverte tous les jours sauf les lundis et jours fériés de 10 h à 17 h 30 au Musée des Tissus 34 rue de la Charité 69002 LYON, jusqu'au 28 février 1999.

CLUB AMICALE DES LOISIRS



Après notre assemblée générale de juin 1998, le bureau de l'association a été reconduit après quelques modifications. Nos activités se sont poursuivies.

La sortie Interclubs du 17 septembre à Tence a connu un bon succès avec 100 participants! Voyage dans le petit train du Velay de Dunières à Tence, repas, danse et jeux divers au centre de vacances de Costerousse par un soleil radieux.

Le repas annuel des anniversaires a réuni 63 convives. Seize personnes de 60 à 85 ans ont reçu des cadeaux : Cyclamen pour les dames, après-rasage pour les messieurs. Un confortable banquet a suivi, entre occupé de chants, danses au son de l'accordéon et séance de prestidigitation, le tout exécuté par nos adhérents.

Une nombreuse assistance a participé à notre grand loto du 6 décembre. Les ateliers poterie et peinture sur soie ont repris leurs activités sous la houlette d'Ernest Riordel les mardis et vendredis après-midi. Celui d'aquarelle se réunit toujours les mardis matins.

Pour 1999 nous avons de nouveau programmé nos sorties et repas amicaux: bûche, rois, Mardi gras etc ... Notre assemblée générale se tiendra le mardi 22 juin. Le Club en profitera pour célébrer son 24 ème anniversaire. Nous avons également un projet de séjour en mai-juin qui nous permettra de visiter les îles de l'Atlantique/ Ré, et Nourmoutiers, et d'assister au prestigieux spectacle du Puy du Fou. Tenez-vous au courant au club les mardis après midi. Nous vous attendons nombreux et souhaitons à tous nos adhérents présents et à venir une excellente année 1999.

ASSOCIATION FAMILLES AFR

L'assemblée générale a eu lieu le 16 octobre 98 au restaurant scolaire.

Le nouveau bureau pour la saison 98/99 se compose comme suit :

- Président S. VENDE
- Vice président et section chamblouserie C. FORAISON
- Trésorerie C. PELISSIER
- Trésorier adjoint et section aide ménagère R. FLEURET
- Secrétaire G. TROUCHAUD

- Section judo

M. VIGNE
M. CASTILLON

- Section restaurant scolaire

P. MAISONHAUTE
L. FAISANDIER

- Section chamblouserie

C. MARCELLIER

Saluons l'arrivée en force de nouveaux bénévoles au sein du bureau!

LES ACTIVITES DE L'A.F.R

RESTAURANT SCOLAIRE

Les employées du restaurant scolaire, Mesdames FLORES et PICHON préparent entre 20 et 40 repas par jour pour nos petits chamblois.

Le tarif 98/99 est de :

- 15 Frs/repas pour les enfants

- 23 Frs/repas pour les adultes

Rappelons que la carte AFR est obligatoire pour manger à la cantine dans la mesure où la section AFR-Chambles gère la cantine.

JUDO CLUB DE CHAMBLEES

A l'heure actuelle, le club fonctionne bien; 45 adhérents se répartissent dans 3 groupes les mardis.

1/Les petits 5/7 ans de 17 H A 17 H 30	130 FRSTRI
2/Les moyens 7/12 ans de 17 H 30 A 18 H 30	150 FRSTRI
3/Les grands 12/17 ans de 18 H 30 A 20 H	180 FRSTRI

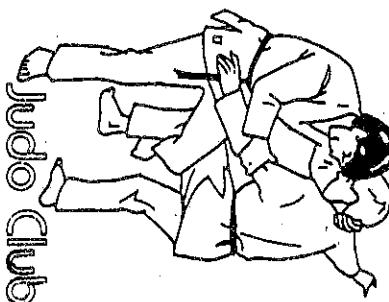
et 80 FR\$AN pour assurance UFOLEP.

Pour tous renseignements contactez Mireille VIGNE au 04.77.52.38.32

Au mois de Mai 98 pour le Week-end de la Pentecôte le club est parti à Chamonix, sous un soleil magnifique (alors qu'ici il pleuvait à verse) nous avons découvert le Mont Blanc depuis l'Aiguille du Midi. En soirée, à Praz sur Arly après un repas savoyard c'est une boom qui a fini la journée. Le dimanche, c'est la Mer de Glace et son musée "surgelé" qui nous a tous éblouis.

Le 21 juin c'était la fête du judo club au Foyer Rural cette fois :

Au programme : démonstration des judokas, remise des médailles et des coupes.



A partir de 19 heures apéritif et au menu :Grillades, salade verte, râpées, fromage et fruit pour la modique somme de 35 Frs.La soirée s'est achevée en dansant.

Pour cette année il est prévu un Week-end à Monaco avec visite du musée océanographique.

Nous vous en reparlerons ultérieurement lorsque le projet sera définitif.

Meilleurs voeux de fin d'année et bonnes fêtes à tous.

Les responsables du judo : Mireille VIGNE, Marc CASTILLON et Romain BERTRANT.

SERVICE AIDE-MENAGERE

Actuellement, sur Chambles, peu de personnes ont demandé les services d'une aide-ménagère.

Vous (ou vos proches) pouvez peut-être bénéficier de ce service.

N'hésiter pas à nous solliciter pour monter un dossier.Pour plus de renseignements contacter Monsieur FLEURET.

AEROMODELISME

Pour la reprise de la saison 98-99, ils étaient tous au rendez-vous :

- Pierre-Jean le plus ancien des jeunes s'envolant pour sa cinquième année au club et construisant son 1er avion moteur du type "WESTERLY".
- Driss et son planeur type "SCOUT" à propulsion électrique présent pour sa quatrième année.
- Et puis deux nouveaux modélistes :
- Guillaume arrivant pour terminer la motorisation et transmission de son avion type "WESTERLY".
- Jean-Baptiste le petit dernier âgé seulement de 7 ans en phase, lui, de découverte de l'activité.

Toute l'équipe, encadrée par Maurice et Henri participe chacun de près ou de loin au bon fonctionnement du club aéromodélisme de Chambles qui fête cette année la dixième année de sa création.

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter une excellente année 1999 à toutes les familles.

AUTRES ACTIVITES

- Vente de sapins de Noël.
- Fête de Noël :
La fête de Noël a eu lieu le 18 décembre 98.Le spectacle était présenté par les clowns "MB et MOL". Le Père Noël est ensuite arrivé avec une hotte pleine de livres (offerts par le bureau CCAS).Puis la soirée s'est terminée autour de gâteaux apportés par les familles et de boissons offertes par la municipalité.

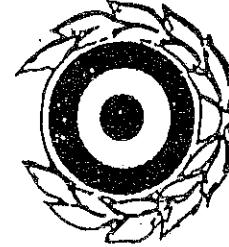


Cette année nous sommes 74 sociétaires : 56 sont habitants ou propriétaires sur la commune et 20 sont extérieurs, la loi sur les ACCA en impose 10 %.

Nos efforts portent toujours :

- Sur l'aménagement des espaces (cultures à gibier 4 hectares, garennes artificielles).
- Sur la gestion des espèces avec quotas pour le lièvre, le chevreuil, le sanglier.
- Et encore plus que les autres saisons sur la sécurité, la chasse est une activité de loisir importante qui a ses règles propres et qui n'est pas plus dangereuse que les autres sports, à condition, là encore, que l'on impose les consignes à respecter, surtout en battue, mais aussi au petit gibier. La commune de Chambles étant très touristique nous devons encore plus que les autres chasseurs faire très attention pour que la chasse reste un plaisir.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.



UNC-SOLDATS DE FRANCE

La section d'anciens combattants de Chambles fait un bilan positif de ses activités pour ce deuxième semestre de 1998. Tout d'abord par sa participation à la Chambloiserie le 13 septembre 98, dans les locaux de la mairie gracieusement mis à sa disposition par la municipalité. L'intérêt porté par plusieurs visiteurs au stand de la mutuelle de retraite des AC "la CARAC" était encourageant.

SOLDATS DE FRANCE

Ensuite par sa présence aux différentes manifestations du souvenir le 11 novembre dans le secteur. Dès 9 heures 30 au monument aux morts de Caloire, à ST-Paul en Cornillon, au monument " aux aviateurs " à Fontcaude et bien entendu à Chambles. A 10 heures, un office religieux célébré par le Père Adhémar réunissait près de 100 fidèles. A 11 heures 30 l'hommage aux victimes de la 1^{re} guerre mondiale était rendu par la municipalité et l'ensemble de la section au monument aux morts de Chambles avec lectures de plusieurs manifestes, dépôt de gerbes et remises de médailles (croix du combattant et tirer de reconnaissance de la nation). La journée devait se prolonger au restaurant " de Cordes " avec 71 convives.

Encore avec son projet de participation au congrès national de l'UNC les 14-15-16 mai 1999 à Marseille; trois jours d'activités et de tourisme avec à la clé une visite de la rade de Toulon. Inscriptions auprès du président Jean Prybilski avant le 31 décembre 1998.

Enfin, avec ses tentatives de recherches dans les archives communales et départementales, concernant les 18 soldats de Chambles morts pour la France en 14-18 et inscrits au monument aux morts de la commune. Le 80 ème anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 aura été pour la section, un temps fort, et son objectif de devoir de mémoire sans doute atteint.

Bonne année et bonne santé à tous.

Le Monument aux Morts de Chambles.

Ce monument gardera-t-il à jamais le secret sur la disparition de la plupart de ses "poilus" de 14-18 ? Dix neufs noms sont gravés dans le marbre de la stèle et sont honorés deux fois par an pour les commémorations nationales.

Dix huit sont morts pour la France durant la grande guerre, un autre en 39-45.

Pour le 80 ème anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 la section d'anciens combattants de Chambles vous fait part du résultat de ses recherches dans les archives municipales et départementales, sur le parcours de combattant de ces soldats et les conditions de leur sacrifice pour la Patrie.

Pour quelques-uns d'entre eux résonnent des noms connus de champ de bataille et s'égrennent les dates précises de leur décès entre 1914-1918.

Quant aux autres, ils sont les disparus de la tourmente. Considérés morts pour la France par décision du tribunal civil de Montbrison qui, à la requête des autorités militaires, en a fixé administrativement la date d'enregistrement, parfois 4 années après la signature de l'armistice. En poursuivant nos recherches, peut-être parviendrons-nous à retrouver la trace de ces soldats et leur épargner ainsi une seconde mort que serait l'oubli.

1914

TREVES Joannès né et domicilié à Chambles, déclaré "Mort pour la France" à la date du 20 août 1914 par décision du tribunal civil de Montbrison en date du 5 mars 1921.

FRANCON Jean né le 16 mai 1890 à Chambles et domicilié en ce lieu, déclaré "Mort pour la France" le 27 août 1914 par décision du tribunal civil de Montbrison en date du 30 décembre 1920

GRANGER Benoît né le 23 mai 1885 à Chambles et domicilié en ce lieu, déclaré "Mort pour la France" à la date du 8 septembre 1914 à la bataille de la Marne par décision du tribunal civil de Montbrison à la date du 13 décembre 1922.

FAURE Antoine

Disparu

BERTHOLLET Antoine né à Chambles le 24 juillet 1885 domicilié en ce lieu. Soldat au 216 ème régiment d'infanterie, déclaré "Mort pour la France" le 5 octobre 1914 par décision du tribunal à la requête des autorités militaires et selon de "puissantes présomptions" de son décès, attendu que Berthollet Antoine n'a figuré à ce jour sur aucune liste de prisonniers français en Allemagne.

GAGNAIRE André né à Chambles le 24 juillet 1885, domicilié en ce lieu déclaré "Mort pour la France" à la date du 5 octobre 1915 par jugement du tribunal civil de Montbrison le 26 juin 1920.

1915

SIMAND Jean

Disparu

CLAVIER Balthazar

Disparu

BAYON Jean

Disparu

MALLACHER Pierre né le 3 septembre 1880 à Yssingeaux (Haute-Loire) et domicilié à Chambles. Soldat de 2 ème classe au 61 ème bataillon de chasseurs. "Mort pour la France" le 28 septembre 1915 à 14 heures à SOUCHEZ (Pas de Calais).

1916

FAURE Antonin né à Chambles le 14 octobre 1888 et domicilié en ce lieu. Déclaré "Mort pour la France" le 10 mars 1916 par décision du tribunal de Montbrison en date du 23 juillet 1920.

MEYNARD Pierre

Disparu

CONSTANT Jean

Disparu

BERTHET Jean

Disparu

1917

VALEYRE BENOIT né à Chambles le 21 juin 1884 et domicilié en ce lieu. "Mort pour la France" des 33 ans suites de ses blessures de guerre, décédé au combat de MONFERENCE (Italie)

le 30 décembre 1917 vers 15 H. Soldat de 1^{ère} classe à la 8^{ème} Cie
du 51^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins.

1918

CROS JEAN né à Chambles le 31 décembre 1895 et domicilié en ce lieu. Soldat au 53^{ème}
23 ans régiment d'infanterie, médaille militaire. Mort des suites de ses blessures au
camp DILLERMANN commune de BILLY-LE-GRAND, canton de SUIPPES
(Marne) le 22 mars 1918.

GARONNAIRE Michel né le 7 août 1894 à Chambles et domicilié en ce lieu. Soldat de 2^{ème} classe
au 369^{ème} régiment d'infanterie 4^{ème} Cie. Titulaire de la croix de guerre
avec étoile de bronze. Décédé des suites de ses blessures au centre
hôpitalier de ROYALLIEU près de Compiegne (Oise) le 18 mai 1918.

VALLEYRE Pierre né à Chambles le 23 septembre 1886 et domicilié en ce lieu. Déclaré "Mort pour la
France" le 24 août 1918 par décision du Tribunal civil de Montbrison en date
32 ans du 15 octobre 1921.

LA VIE PAROISSIALE

Comme dans la plupart des diocèses de France, notre Eglise poursuit sa
réorganisation. A Pentecôte 99 seront promulguées les 29 Paroisses Nouvelles du diocèse de St-
Etienne. Chez nous, en Forez-Sud, seront réunies sous la responsabilité d'une **EQUIPE**
PASTORALE composée d'un curé, de prêtres intervenants et des laïcs ayant une charge par lettre de
mission, les actuelles paroisses de St-Just-St-Rambert, Bonson, Chambles, St-Marcellin, Sury, St-
Cyprien, Andrézieux-Bouthéon. Chacune de ces **COMMUNAUTES RELAIS** devra plus que jamais se
prendre en charge.

On peut comprendre alors qu'une messe chaque dimanche ne peut être assurée
partout. C'est ainsi qu'un calendrier est diffusé chaque mois dans " **INFO-PAROISSE** " et disponible
dans les églises. Les dimanches où il n'y a pas de messe ont lieu des **ASSEMBLÉES DOMINICALES**
DE RELAIS animées par les laïcs.

Pour que notre communauté chrétienne locale demeure bien vivante un certain
nombre de services de proximité vont plus que jamais devoir être assurés.

- C'est ainsi que des bénévoles prennent en charge :
- préparation et animation des messes ou A.D.R.
 - nettoyage, fleurissement, entretien, ouverture et fermeture de l'église.
 - gestion et trésorerie
 - secrétariat, tenue des registres de baptêmes, mariages, funérailles
 - coordination avec les autres communautés relais de la paroisse
 - accueil des enfants dans les groupes de catéchisme.
 - Etc. ...

C'est dire que ces bénévoles ne souhaitent qu'une chose : être plus nombreux !

- Mais les utilisateurs ponctuels de l'église peuvent aussi nous aider :
- en laissant l'église propre et rangée comme ils l'ont trouvée, en particulier après les mariages; un
balayage savère la plupart du temps indispensable pour évacuer fleurs, confettis ou nz. Dans la
préparation de la fête, ne pourrait-on pas prévoir cette remise en état des lieux ?
 - en participant au fleurissement, en apportant des fleurs le samedi matin avant 8 h 30 à l'église ou
en participant à l'achat de fleurs lors des cérémonies familiales...
 - en respectant les installations électriques ou de sonorisation.
 - en s'acquittant aussi lors de ces célébrations, de même qu'à l'occasion de concerts, de la
participation financière indispensable à l'entretien de l'édifice.

Dans tous les cas le Père Paul Mathevret devra être consulté et avoir donné son
accord pour toute utilisation de l'église. Il pourra alors orienter les demandeurs vers les bénévoles qui
ont une charge spécifique. Ces personnes sont à la disposition des demandeurs pour les aider dans
la réalisation de leur manifestation religieuse ou culturelle.

Si Chambles... m'étais contenté

VANNAGE

Le Léon, aidé par Jules, son commis, et deux ouvriers agricoles, avait battu au fléau toutes les gerbes de la moisson. A ses pieds, ce matin là, s'étaient trois cents kilos de grains, à débarrasser de leurs impuretés.

Il commença le travail.

Il actionnait la manivelle du tarare, " le vannoir " comme il l'appelait. Le commis versait sur la plate-forme de l'engin les grains enrobés de leurs glumes. Il les récupérait, secs et luisants, pour les stocker dans de grands sacs de toile. Pendant ce temps les deux ouvriers agricoles édifaient un gerbier à section rectangulaire, réserve de paille qui serait utilisée, chaque jour de l'année, pour gratter les vaches et le cheval de l'écurie d'une litière propre et chaude.

Peu avant la pause du casse-croûte, vers neuf heures, l'axe du " vannoir " cassa. Le Léon aurait pu le réparer. Il possédait une forge près de l'écurie des cochons. Mais, allumer le foyer, démonter l'appareil, forger un nouvel axe, le mettre en place, toutes ces opérations auraient exigé du temps.

Du temps, il n'en disposait guère, soucieux qu'il était de libérer au plus tôt, ses ouvriers agricoles.

Il prit donc la décision d'aller chez son voisin le Clément pour lui emprunter son " vannoir ". Il savait l'engin disponible car, depuis une semaine, sa moisson était engrangée.

Une distance d'environ trois cents mètres séparait les deux fermes. Il attela au tombereau Pompon, son cheval bai, et vint dans la cour de ferme de son voisin.

- Clément ! il m'arrive une tuile !

- Grave ?

- Non, mais je suis bien embêté. L'axe de mon " vannoir " est cassé. J'ai pas le temps de le réparer. Peux-tu me prêter le tien ?

- Pas de problème.

- Bon ! je l'emmène dans mon tombereau.

- Ecoute, Léon, je veux bien te prêter mon " vannoir ". Il est dans la grange. Mais j'aimerais qu'il y reste. Viens vanner ton grain ici. Je n'aime pas voir s'éloigner mes outils, on ne sait jamais ce qui peut leur arriver.

Le Léon n'avait d'autres solutions que d'accepter l'offre de son voisin. Il le savait radin, avare mais pas au point de ne pas se séparer, pendant quelques heures, d'un engin de valeur somme toute modeste.

Il regagna sa ferme avec Pompon. REMPLIR les sacs de blé, les charger dans le tombereau, les amener dans la grange de son voisin, vanner les épis, ramener les grains en sacs, les étaler sur le plancher du grenier, toutes ces opérations occupèrent le patron et son commis jusque tard dans la soirée. Ces manipulations successives avaient augmenté, d'un bon tiers, la durée du travail prévue avant la rupture de l'axe.

Les deux ouvriers agricoles avaient terminé depuis longtemps l'édification du gerbier. Ils avaient dîné et attendaient le patron pour recevoir leur paie.

Ce dernier se réjouissait de savoir le gerbier terminé et le grain en bonne et saine place dans le grenier, mais, en son for intérieur, il maudissait la lâcherie de son voisin.

Le Jules, furieux d'avoir été obligé d'accomplir des heures supplémentaires, en rentrant dans la cuisine, donna, en une courte phrase, son avis " Le Clément est un con ! "

Si le Clément était un con, le Léon, lui, était un homme flûte..

Un mois plus tard, en pleine période de labours, le cheval du premier attrapa une maladie infectieuse. A son tour, le Clément vint quermander l'aide de son voisin.

- Léon ! mon cheval à la gourme. Je suis obligé de lui faire des fumigations au goudron de Norvège. J'en ai pour une semaine à le soigner et à le garder à l'écurie. Peux-tu me prêter ton Pompon ?

- Oui, je veux bien. Quand le veux-tu ?

- Demain, si ça ne te dérange pas.

- Il sera prêt.

A sept heures le lendemain, le cheval était attaché à l'anneau scellé dans le mur extérieur de l'écurie. Il avait tout son harnachement de trait, le cuir bien propre, bien luisant parce qu'imprégné peu auparavant à l'huile de pied de bœuf.

Le Clément entra dans la ferme par la petite porte du jardin.

- Je peux prendre Pompon ?

- Prends-le.

Quand il voulut ouvrir le portail de la cour intérieure de la ferme pour emmener le cheval chez lui, il constata que le pêne de la serrure était enclenché, la clé enlevée.

- Léon ! je peux pas sortir de la cour.

- Ah ! mais il n'est pas question que tu sortes mon cheval. Travaille avec lui dans la cour tant que tu voudras. Dehors, non ! Je tiens trop à Pompon pour le laisser partir. Il est craintif loin de moi, et puis, je voudrais pas qu'il attrape une mauvaise maladie.

Le Léon comprit que son voisin se moquait de lui. Comme le traduit avec justesse l'expression populaire : " Il lui rendait la monnaie de sa pièce ". Il s'en alla, grommelant de vagues injures.

Pendant une bonne quinzaine les deux hommes ne se parlèrent pas; leurs femmes un peu plus longtemps.

Par hasard, à la foire de Saint-Galmier, ils se trouvèrent tous deux, avec un ami, assis à la même table.

Comme ils n'étaient vraiment pas rancuniers, ni l'un ni l'autre, ils trinquèrent, scellant ainsi leur réconciliation.

Paul TREVE



LE VANTEU

Le Léon et pé sort coumis le Jules, passavon le blo au venteu, écou de la veillo à l'écousu por enlevo lo pousse et lou épigous de la paille.

Le Léon virave la magnivelle, le Jules varsave le frument, dien l'entremye d'o vanteu. La grane tombave bian propre dien na coesse dessu le vanteu, pé le bitavon dien lou sa.

Et pé vétia, tu dan co, la magnivelle cassé, empouchuble de fignire, gno ma ana quer le vanteu d'o clément, pensave le Léon.

Clément prétome ton vanteu, le mio est casso.

Bian chur! Le mio est dien la grandje, qué bian cournode.

Le lendemo, le Léon végry ou son tchava, et le tombaré por emmena le vanteu;

O no deigué le Clément, adiu ton blo, le ventaro din ma grandje, es bian propre.

Pas tan courtant, le Léon ameno son blo, qua fagi on travé bian penable, ma tapis, en vantan le blo, le Léon deigné au Jules " Boré be quoque moument " ...

Por les semailles, le Clément végri vé le Léon : "prétame ton tchava, le mio a la gourme "

Et be te le préoron demo, n'ies pas besoin, faut be se rendre service.

Quand le Clément arrivo, le tchava er prote à fil, ma le pourta es sarro en chao.

Bada me tou pourta, poye'pas passa

Mon tchava es coumo ton vanteu, le faut pas soutry de lo cour, poye foere ça que voudra dien la cour qué grande, paye vira, vira en grand moument.

Le Léon y rendey la mouvoie de so pièce. Le Clément file en marmounant.

Se brouyère pas por eco, erons trop vegy.

Le diomantche après la moesse, tou lou paysans en parlavon, et le Jules n'en ri t'jour.

Et par la foere de San Gaminier trinqueron quand même.

Patois de : Jacques et Marguerite BERTHOLLET

Antoinette VALETTE

Marie-Louise CHAPELAND

NOS JOIES - NOS PEINES



26 décembre 1998

Gérard GENTAZ



Le 18 juillet 1998	Valérie GERENION Cédric GRAILL
Le 12 septembre 1998	Valérie FLORES Cyril DI SILVESTRE
Le 12 décembre 1998	Marie-Laure FUCHER Frédéric MAZENOD
Le 19 décembre 1998	Maria SOARES Manuel FERNANDEZ BARBOSA



28 septembre 1998 Aligérique BERHOLLE

MOTS CROISES CHAMBLOUS N° 31

Solution du N° 30

L	E	C	H	A	I	E	L	E	I	B	U	I	S
A	B	O	D	U	T	I	R	Y	O	G	I	H	E
B	O	U	T	R	E	S	E	R	I	N	E	R	N
R	U	P	T	E	R	A	L	O	S	E	S	R	E
I	L	E	R	S	E	S	E	N	S	U	E	L	E
T	E	S	E	T	S	E	T	S	E	E	S	E	E
M	O	N	D	I	A	L	T	E	R	E	A	B	U
O	N	R	E	M	A	R	O	Q	U	E	R	E	I
S	T	R	E	S	S	E	R	U	S	S	C	A	T
S	U	E	R	V	U	I	R	V	I	S	T	E	E
E	T	R	U	I	O	S	E	R	U	I	E	E	E
A	R	L	E	S	I	N	E	N	N	E	S	M	A
S	E	N	E	T	I	N	R	I	N	R	I	N	A
T	S	R	T	S	E	N	E	W	A	T	T	E	E

Horizontal : 1-*Petite bête ou petite voiture-Surprise partie-2-Trophée de sanglier-Korte tête-Seracient-ils des vaisseaux de Martiens ?-3-Enveloppe d'objet-A chacun d'entre vous-4-Conjonction-Déclaration souvent confession-Nickel-5-Supprima une voyelle-Vieille colère-Magicienne infanticide-6-Coup droit au tennis-L'une commence, l'autre termine l'année-7-Armes blanches-Gardes en ta possession-8-Avancera-l'ancienne de CHAMBLES est un musée-Rapporteur-Note-9-Nouveau "révènu" peu apprécié des bergers du Mercantour-expatrier-10-Mesure l'éclaircement-Note-Change-Pronom Personnel-11-Végétal qui se fixe aux arbres-Petit fleuve côtier du Nord de la France-12-Opinion-Amoindri-Adjectif possessif-13-Paquets de feuilles-Il peut être intéressant d'en avoir un en Amérique-14-Mis en circulation-Il y en a sans doute une bonne couche au fond du barrage de Grangent-15-Entre le Pertuiset et Chambles-Passe au tamis-*

Vertical : 1-Commune proche de Marois ou hameau entre Périgneux et Chambles-Monnaie Bulgare-2-Instrument de travail-Adverbe-Apprécié-3-Très apprécié en Bordelais-Existent dans la pensée Pas toujours dans le réel-La pantoufle de Cendrillon en était faite-4-Sanglier-Polie-5-Facile-Reine de beauté-6-Serpent à lunettes-Appareil de levage-7-Capitale des Asturies-Réformateur Tchèque-8-Tracer une laie-Ont trouvé leur maître-Interjection marseillaise-9-Ancienne mesure linéaire-Habite le plus vaste état des USA (après l'Alaska)-Virtuose-10-Choisi-Grecque-Fin d'insinuif-Pépin-11-Machines à vent-12-Pour tous-Langue méridionale-13-En forme d'oeuf-Première vertèbre du cou-14-Article indéfini-Mauvais héritage-15-Le troisième n'est plus très loin-Crochet.

COMMUNE DE ST-LOUIS-SUR-SIENNE

